

Rapport financier trimestriel de

TRANSPORTS CANADA
(non audité)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Table des matières

COMPTE RENDU SOULIGNANT LES RESULTATS, LES RISQUES ET LES CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 3 -
1. INTRODUCTION	- 3 -
1.1 POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITES DE PROGRAMME	- 3 -
1.2 METHODE DE PRESENTATION DU RAPPORT	- 3 -
2. FAITS SAILLANTS DES RESULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS	- 4 -
2.1 ÉTAT DES AUTORISATIONS	- 4 -
2.2 TABLEAU DES DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT	- 6 -
3. RISQUES ET INCERTITUDES	- 8 -
4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 9 -
ÉTAT DES AUTORISATIONS (NON AUDITE)	- 10 -
DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT (NON AUDITEES)	- 12 -

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#).

Le rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le [Budget principal des dépenses \(Partie II\)](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par Transports Canada, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 939,1 millions de dollars, passant de 1 598,6 millions de dollars au 30 septembre 2020 à 2 537,7 millions de dollars au 30 septembre 2021, tel que résumé ci-après :

Une partie importante de cette augmentation est attribuable à la décision du gouvernement de reporter le vote sur le Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'en décembre 2020, ce qui a fait en sorte que Transports Canada n'a reçu que 9/12^e de ses autorisations pour le Budget principal des dépenses 2020-2021, plutôt que 12/12^e (également appelé la totalité des autorisations du Budget principal). Ce changement par rapport aux procédures normales a été provoqué à la suite de la pandémie de COVID-19. Le changement n'a affecté que les autorisations budgétaires et n'a pas affecté les autorisations législatives.

Tableau 1 : Changements importants dans les autorisations (en milliers de dollars) :

Autorisations ⁽³⁾	2021-2022 ⁽¹⁾	2020-2021 ⁽¹⁾	Variance
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	783 271	581 380	201 891
Crédit 5 – Dépenses en capital	193 417	144 191	49 226
Crédit 10 – Subventions et contributions	1 333 548	-	1 333 548
Crédit 10 – Subventions et contributions – Réseau de transport efficace ⁽²⁾	-	462 973	(462 973)
Crédit 15 – Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur ⁽²⁾	-	148 201	(148 201)
Crédit 20 – Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire ⁽²⁾	-	30 148	(30 148)
Total Crédits 10, 15 et 20 – Subventions et contributions	1 333 548	641 322	692 226
Autorisations législatives budgétaires ⁽³⁾	227 476	231 670	(4 194)
Autorisations totales	2 537 712	1 598 563	939 149

Notes :

- (1) Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou détails fournis ailleurs.
- (2) À compter de l'exercice 2016-2017, le ministère des Transports faisait l'objet d'un projet pilote dont ses subventions et contributions étaient séparées en trois crédits distincts en fonction de sa structure de programme. Le projet pilote a pris fin et les crédits 15 et 20 ont été fusionnés avec le crédit 10 dans le Budget principal des dépenses 2021-2022.
- (3) Voir l'État des autorisations pour plus de détails.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre, le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours, ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 30 septembre 2021 sont expliquées ci-après.

2.1.1 Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement (augmentation de 201,9 millions de dollars)

Les dépenses de fonctionnement prévues ont augmenté de 201,9 millions de dollars de 2020-2021 à 2021-2022 notamment expliquées par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
 - 181,5 millions de dollars en raison de la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre ;
 - 26,0 millions de dollars en raison d'augmentations salariales liées au renouvellement des conventions collectives ; et
 - 5,0 millions de dollars en raison du report du budget d'exploitation.
- Compensée par une diminution dans les dépenses prévues de :
 - 11,0 millions de dollars en financement pour le Plan de protection des océans.

2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (augmentation de 49,2 millions de dollars)

Les dépenses en capital autorisées ont augmenté de 49,2 millions de dollars de 2020-2021 à 2021-2022 expliquées largement par les facteurs suivants :

- Une augmentation dans les dépenses prévues de :
 - 37,8 millions de dollars en raison du report du budget en capital ;
 - 37,7 millions de dollars en raison de la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre ; et
 - 8,8 millions de dollars pour les aéroports desservant les communautés éloignées.
- Compensée par une diminution dans les dépenses prévues de :
 - 13,1 millions de dollars pour le Programme de contributions pour les services de traversier ;
 - 5,9 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires ;
 - 5,8 millions de dollars pour le Programme national de surveillance aérienne ;
 - 5,1 millions de dollars pour le Projet de Système d'aéronefs télépiloté ;
 - 4,5 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports ; et
 - 1,1 million de dollars pour le Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes.

2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions – Réseau de transport efficace (augmentation de 692,2 millions de dollars)

Les autorisations de subventions et de contributions pour le crédit 10 ont augmenté de 692,2 millions de dollars de 2020-2021 à 2021-2022 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- Augmentation dans les dépenses prévues de :
 - 202,7 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports ;
 - 197,8 millions de dollars en raison de la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre ;
 - 123,0 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission ;
 - 92,0 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires ;
-

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

- 64,9 millions de dollars pour le Fonds d'aide aux aéroports ;
 - 57,7 millions de dollars pour Soutenir le transport aérien essentiel pour accéder aux collectivités éloignées ;
 - 7,6 millions de dollars pour le Programme de transfert des installations portuaires ; et
 - 4,9 millions de dollars pour d'importants travaux pour la réfection de la voie de circulation du pont Victoria.
- Compensée par une diminution dans les dépenses prévues de :
 - 46,9 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux ; et
 - 13,8 millions de dollars pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers.

2.1.4 Autorisations législatives budgétaires (diminution de 4,2 millions de dollars)

Les autorisations législatives budgétaires ont diminué de 4,2 millions de dollars principalement attribuables à une diminution des dépenses prévues de fonctionnement et en capital de 8,3 millions de dollars associée à la Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMMSL). La CGVMMSL est responsable de gérer et d'exploiter la Voie maritime et d'entretenir, de réparer, d'acquérir et de remplacer les actifs de la Voie maritime navigable appartenant au gouvernement. Transports Canada est responsable de financer les besoins financiers de la CGVMMSL nets de ces revenus. La diminution des dépenses prévues est compensée par une augmentation de 2,8 millions de dollars de contributions prévues au régime d'avantages sociaux des employés et par une augmentation de 1,3 millions de dollars pour le programme de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant présenté à la fin du rapport, dresse la liste des dépenses annuelles prévues, des dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Globalement, le cumul des dépenses à la fin du deuxième trimestre de 2021-2022 représente 34 % des dépenses annuelles prévues, ce qui est moins élevé que celui du deuxième trimestre (41 %) de 2020-2021 et qui est attribuable à la réduction du crédit du Budget principal des dépenses.

Historiquement, la plupart des dépenses de grande valeur en subventions et contributions pour des projets d'infrastructure se produisent au cours du quatrième trimestre. Cela est attribuable au fait que la majorité des bénéficiaires soumettent leurs demandes de remboursement au dernier trimestre suivant la période de construction de l'été et de l'automne. Pour certaines catégories de dépenses de fonctionnement, les dépenses cumulatives réelles représentent seulement une petite partie des dépenses prévues, ce qui est consistant avec les années précédentes et avec les autres ministères du gouvernement fédéral. Ceci est surtout attribuable à un décalage entre la date où les biens ou services ont été obtenus et le moment lorsque les factures ont été reçues. De plus, il y a une augmentation des coûts opérationnels dans le dernier trimestre une fois que les réaffectations des budgets internes sont complétées, ainsi que lors de l'augmentation du financement pour les nouvelles initiatives dont les dépenses seront principalement encourues au quatrième trimestre.

Les écarts significatifs entre les deux années au 30 septembre 2021 sont comme suit :

Dépenses prévues

- **Personnel**

Les dépenses prévues reliées au **Personnel** pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 152,2 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation dans les autorisations étant donné la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre ainsi qu'une augmentation du financement pour les augmentations salariales liées au renouvellement des conventions collectives, compensée par une diminution pour le Plan de protection des océans.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

- **Transports et Communications**

Les dépenses prévues reliées aux *Transports et Communications* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 16,2 million de dollars en raison d'une augmentation dans les autorisations étant donné la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses en 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre et une augmentation du report du budget d'exploitation.

- **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Services professionnels et spéciaux* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 74,0 millions de dollars en raison d'une augmentation dans les autorisations étant donné la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre et une augmentation du report du budget d'exploitation.

- **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 16,8 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du report du budget en capital compensée par la réduction du financement pour les traversiers et les initiatives d'infrastructures fédérales.

- **Acquisition de machinerie et matériel**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de machinerie et matériel* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 36,9 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation dans les autorisations étant donné la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre et une augmentation du report du budget en capital.

- **Paiements de transfert**

Les dépenses prévues reliées aux *Paiements de transfert* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 693,5 millions de dollars. Les raisons de la variation sont expliquées à la section 2.1.3.

- **Revenus à valoir sur le crédit**

Les dépenses prévues reliées aux *Revenus à valoir sur le crédit* pour l'année 2021-2022 comparée à 2020-2021 ont augmenté d'environ 83,1 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation des autorisations étant donné la retenue d'une partie des autorisations du Budget principal des dépenses en 2020-2021 jusqu'au troisième trimestre.

Dépenses cumulatives

- **Personnel**

Les dépenses cumulatives reliées au *Personnel* au 30 septembre 2021 ont augmenté d'environ 23,1 millions de dollars par rapport à 2020-2021. L'augmentation s'explique par une hausse des salaires en raison du renouvellement des conventions collectives et par une augmentation du nombre d'employés au cours de la même période en raison de nouvelles initiatives ministérielles. De plus, il y a eu une augmentation du montant des paiements de rémunération d'intérim par rapport à l'année précédente en raison d'une accélération du traitement des transactions de rémunération d'intérim en suspens.

- **Acquisition de machinerie et matériel**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Acquisitions de machinerie et matériel* au 30 septembre 2021 ont diminué d'environ 9,7 millions de dollars par rapport à 2020-2021. Cette diminution s'explique principalement par l'acquisition non récurrente d'un traversier dans le cadre du projet de remplacement provisoire du MV Madeleine au cours de l'exercice financier 2020-2021.

- **Paiements de transfert**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Paiements de transfert* au 30 septembre 2021 ont augmenté d'environ 164,5 millions de dollars par rapport à 2020-2021. Les principales augmentations dans cette catégorie comprennent 60,9 millions de dollars en paiements dans le cadre du Programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission, une augmentation de 64,8 millions de

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

dollars pour le Fonds de soutien aux aéroports, une augmentation de 22,8 millions de dollars pour Soutenir le transport aérien essentiel pour accéder aux collectivités éloignées et une augmentation de 17,0 millions pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires.

○ **Autres subventions et paiements**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Autres subventions et paiements* au 30 septembre 2021 ont augmenté d'environ 32,2 millions de dollars par rapport à 2020-2021 en raison d'une augmentation de 3 millions de dollars en paiements à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent à l'égard des Accords de la Voie maritime en vertu de la *Loi maritime du Canada*. L'augmentation s'explique également par les remboursements de 31,5 millions de dollars effectués en 2021-2022 pour les paiements de loyers fonciers de 2020 reçus des aéroports du Réseau national d'aéroports qui ont été surestimés en raison du ralentissement du secteur de l'aérospatiale durant la pandémie.

3. Risques et incertitudes

L'écllosion de la COVID-19 a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre de restrictions de voyage, les périodes de quarantaine auto-imposées et les exigences de distanciation physique, ont causé d'importantes perturbations aux entreprises à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique.

Transports Canada surveille de près la situation de la COVID-19 et a publié des mesures et des lignes directrices en matière de transport. Transports Canada reste résolu à se consacrer à sa priorité absolue : assurer la sécurité et la sûreté de la population canadienne et celles du réseau de transport du Canada, tout en veillant à la circulation continue des marchandises essentielles et à la prestation ininterrompue des services dont les Canadiens ont besoin pour rester en bonne santé. Transports Canada collabore avec l'Agence de la santé publique du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les intervenants de l'industrie des transports et les peuples autochtones afin de réduire le risque de transmission.

Transports Canada tient à jour un profil de risque ministériel qui identifie et évalue les risques de haut niveau qui pourraient affecter la réalisation de ses objectifs et de ses priorités. L'identification des risques et l'élaboration de réponses aux risques contribuent à la prise de décisions liées à l'établissement des priorités, la planification, l'affectation des ressources, l'élaboration de politiques, la gestion de programmes et l'établissement de rapports sur le rendement du ministère.

Certains risques pourraient avoir des impacts financiers s'ils venaient à se réaliser; par exemple de nombreux facteurs qui affectent le calendrier des paiements de transfert échappent au contrôle du ministère et pourraient nécessiter le report de crédits aux années subséquentes. Pour minimiser ces impacts, Transports Canada surveille en permanence le financement de ses programmes et ses dépenses, y compris une revue mensuelle des plans et prévisions par la haute direction.

Transports Canada a mis en œuvre le système de rémunération Phénix le 7 avril 2016 dans le cadre de l'initiative de transformation de la rémunération du gouvernement du Canada. Depuis sa mise en œuvre, le nouveau système de rémunération a rencontré des problèmes que Services Publics et Approvisionnement Canada s'efforce de résoudre le plus rapidement possible. Afin d'atténuer l'impact sur ses employés, Transports Canada émet des avances de salaire d'urgence aux employés qui ne reçoivent pas leur salaire de base. Les problèmes de rémunération et la charge de travail associés à la signature des nouvelles conventions collectives ont également entraîné un retard dans les opérations de rémunération, notamment les transactions salariales intérimaires. Par contre, le nombre et la valeur des transactions salariales intérimaires a diminué depuis 2018-2019. Les problèmes du système de rémunération ont également généré des trop-perçus de salaire. Transports Canada travaille avec les employés en question afin de récupérer les fonds grâce à un plan de remboursement pour s'assurer qu'ils ne subissent aucune contrainte excessive. L'impact des problèmes du système de rémunération sur les dépenses actuelles présentées dans le Rapport financier trimestriel n'est pas substantiel. Transports Canada traitera la situation aussitôt que les mises à jour requises du système de rémunération Phénix seront implémentées.

Transports Canada met actuellement en œuvre des initiatives majeures qui comportent des risques liés à la coordination, la coopération et la performance interministérielle, ainsi qu'avec les résultats suite aux consultations auprès des intervenants clés dans le secteur des transports et des groupes autochtones. Le Plan de transformation de Transports Canada vise également à améliorer la

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

durabilité financière du ministère tout comme la réglementation de l'environnement dans les prochaines années. Il y a des risques et des incertitudes associés à la mise en œuvre des changements législatifs nécessaires, à l'introduction de nouvelles initiatives de recouvrement des coûts et à la réalisation des économies prévues résultants des opportunités efficaces identifiées.

La perte de personnel clé représente un risque pour la plupart des organisations. Transports Canada atténue ce risque grâce à sa stratégie de planification de la relève, ainsi qu'avec le lancement rapide des processus de dotation en personnel et le fait d'avoir du personnel expérimenté agissant dans des postes vacants.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

En réponse à la COVID-19, au cours de la fin de semaine du 14 au 15 mars 2020, Transports Canada a effectué une transition vers le travail à distance afin de maintenir les services essentiels aux Canadiens. Depuis le premier trimestre de l'exercice 2020-2021, plus de 90 % des employés de Transports Canada ont pu travailler à distance sans recourir aux plans de continuité des activités. Cela a été possible grâce au renforcement des capacités numériques au sein du Ministère au cours des deux dernières années et à l'accent mis sur l'innovation grâce à la conception de services et aux outils numériques pour offrir des services améliorés et plus rentables à l'appui du réseau de transport du Canada. À l'avenir, Transports Canada mettra l'accent sur la continuité de l'accroissement de la capacité numérique, le maintien du travail à distance, le développement de la capacité organisationnelle pour gérer efficacement les équipes éloignées et la possibilité d'une transition sécuritaire et graduelle vers le lieu de travail.

Les changements suivants dans les cadres supérieurs sont survenus au cours du deuxième trimestre :

- Suite au départ de Jane Weldon, chef exécutive, Plan de protection des océans, le sous-ministre a annoncé le 24 juin 2021 que Robert Dick, sous-ministre adjoint, Région du Pacifique a accepté de prendre la direction du Plan de protection des océans en plus de son poste actuel à compter du 5 juillet 2021.

Approuvé par:

Original signé par

Michael Keenan,
Sous-ministre
Ottawa, Canada

8 décembre 2021

Ryan Pilgrim, CPA, CA
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

22 novembre 2021

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	866 405	191 303	380 488	581 380	166 031	354 702
Crédit 1 – Revenus à valoir sur le crédit	(83 134)	(22 247)	(30 391)	-	(17 561)	(24 410)
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	783 271	169 056	350 097	581 380	148 470	330 292
Crédit 5 – Dépenses en capital	193 417	24 200	30 208	144 191	40 955	46 906
Crédit 10 – Subventions et contributions	1 333 548	163 078	297 576	-	-	-
Crédit 10 – Subventions et contributions – Réseau de transport efficace ⁽²⁾	-	-	-	462 973	55 405	84 682
Crédit 15 – Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur ⁽²⁾	-	-	-	148 201	39 314	50 893
Crédit 20 – Subventions et contributions – Réseau de transport sécuritaire et sûr ⁽²⁾	-	-	-	30 148	214	400
Total Crédits 10, 15 et 20 – Subventions et contributions	1 333 548	163 078	297 576	641 322	94 933	135 975
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 335	13 799	43 409	84 490	21 093	42 187
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	91	23	45	89	23	45
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – le pont Victoria, Montréal	3 300	1 020	3 179	3 300	868	1 030
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	70 000	-	69 306	68 699	-	68 603
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	66 750	924	29 524	75 092	-	25 600
Remboursement de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	28 676	31 558	-	-	-
Montants adjugés par une cour - <i>Loi sur la responsabilité civile</i>	-	-	-	-	4	4
Autorisations législatives budgétaires totales	227 476	44 442	177 021	231 670	21 988	137 469
Autorisations totales	2 537 712	400 776	854 902	1 598 563	306 346	650 642

Notes :

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

- (1) N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.
- (2) À compter de l'exercice 2016-2017, le ministère des Transports faisait l'objet d'un projet pilote dont ses subventions et contributions étaient séparées en trois crédits distincts en fonction de sa structure de programme. Le projet pilote a pris fin et les crédits 15 et 20 ont été fusionnés avec le crédit 10 dans le Budget principal des dépenses 2021-2022.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	686 772	167 399	353 105	534 551	146 825	330 040
Transports et communications	33 503	2 516	3 965	17 318	1 858	2 862
Information	6 625	1 000	1 661	2 954	1 056	1 483
Services professionnels et spéciaux	181 242	28 318	52 065	107 229	33 297	54 639
Location	10 955	3 752	6 418	6 173	2 814	5 642
Réparation et entretien	13 096	2 577	4 775	6 802	2 288	3 542
Services publics, fournitures et approvisionnements	17 130	3 442	6 563	8 861	3 313	5 453
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	160 146	12 399	32 379	143 387	12 823	34 018
Acquisition de machinerie et matériel	86 868	7 144	16 045	49 992	19 810	25 794
Paiements de transfert	1 406 848	164 098	370 061	713 321	95 801	205 609
Autres subventions et paiements	17 661	30 378	38 256	7 975	4 022	5 970
Dépenses budgétaires brutes totales	2 620 846	423 023	885 293	1 598 563	323 907	675 052
Moins les revenus affectés aux dépenses:						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(83 134)	(22 247)	(30 391)	-	(17 561)	(24 410)
Total des revenus affectés aux dépenses	(83 134)	(22 247)	(30 391)	-	(17 561)	(24 410)
Dépenses budgétaires nettes totales	2 537 712	400 776	854 902	1 598 563	306 346	650 642